

Selon le document en question, les épargnes des Canadiens en 1950 dépassent tout montant atteint dans les années d'avant-guerre.

Les craintes exprimées par le chef de l'opposition me remettent en mémoire un sujet dont je dirai quelques mots, savoir la nature de notre prospérité au cours des dernières années et nos perspectives d'avenir. A cet égard j'assure à mes collègues que je parle plutôt à titre de particulier que de membre du Gouvernement en possession de renseignements spéciaux. Trois motifs expliquent notre prospérité actuelle: d'abord nos fortes exportations; puis nos importants placements de capitaux au Canada; enfin, la répartition raisonnablement équitable du revenu des Canadiens découlant de ces deux sources, ce qui amène une consommation élevée de biens et de services.

Il est vrai que notre avenir dépend de certains éléments. Cependant, au moins en ce qui a trait au maintien ou à la disparition de notre prospérité, notre avenir dépend de la façon dont nous pouvons nous adapter à la situation que j'ai soulignée. La prospérité dépend surtout du volume satisfaisant des exportations. Si notre commerce semble assuré, la confiance qui en naîtra pourrait bien être l'élément décisif à l'égard des mises de fonds au pays. Selon que nous saurons inspirer la confiance, les mises de fonds se maintiendront, et selon que nous serons en mesure d'assurer une répartition raisonnable des revenus, nous pouvons, dans tous les cas, envisager une situation assez satisfaisante.

Honorables sénateurs, il faut souhaiter que le Canada maintienne un volume commercial suffisant; un tel élément dépasse de beaucoup, du point de vue économique, la valeur en dollars de notre commerce, et cela, pour deux raisons. Tout d'abord, le régime de l'industrie et de l'embauchage dépend depuis longtemps de certains produits industriels dont l'offre a dépassé la demande au pays. En second lieu, il nous faudra toujours importer beaucoup de denrées et prendre des dispositions à l'égard des paiements internationaux, comme, par exemple, à l'égard des dépenses des Canadiens voyageant à l'étranger, des intérêts et dividendes que rapportent les mises de fonds de l'étranger au Canada. Ajoutons le paiement à l'égard d'autres services, comme les frais de transport par chemin de fer ou par bateau et divers autres frais. L'ensemble de ces frais est important, puisque, en 1949, il atteint presque 4 milliards de dollars.

Il est bien probable que, grâce à l'expansion industrielle de notre pays et à la plus grande habileté de nos gens, le Canada fabrique à l'avenir certaines denrées qu'il avait dû jusqu'ici importer. D'autre part, une économie prospère dépend d'une demande de

plus en plus grande quant au volume et à la variété des biens et services offerts. N'oublions pas non plus que, pour des raisons diverses, nos importations ont, depuis quelques années, été grandement réduites.

Pour nous acquitter de nos obligations, nous avons il est vrai certaines sources de revenus, notamment la vente de l'or ne servant pas de garantie monétaire, l'argent que dépensent les touristes au pays, les intérêts et dividendes que touchent les Canadiens à l'égard de placements à l'étranger, les revenus obtenus du transport des marchandises par chemin de fer ou par bateau, et d'autres revenus divers. Au cours de 1949, sur les 4 milliards provenant de ces sources, les exportations de denrées, sans tenir compte de l'or ne servant pas de garantie monétaire, en ont fourni à elles seules presque 3 milliards. Ce chiffre est très important, si on le compare avec ce que nous obtenions de ces sources en 1939, soit moins d'un milliard.

Lorsqu'on envisage l'expansion future de notre économie, on constate que le principal problème qui nous confronte consiste à trouver le moyen de maintenir et même d'augmenter, si possible, le volume et la valeur de nos exportations. C'est, que je sache, la principale difficulté que nous ayons à résoudre et il faudrait l'étudier très attentivement et très intelligemment. Le commerce d'exportation est absolument nécessaire à notre économie. Il serait toutefois insensé de ne pas admettre que le maintenir à un haut niveau présente de nombreuses difficultés. Ces dernières années, nos fortes exportations ont été possibles par suite de la demande extraordinaire du marché extérieur, étant donné qu'à ce moment-là les pays en mesure de nous faire concurrence ne s'étaient pas encore remis des effets d'une guerre totale. Ajoutons que, jusqu'à un certain point, ces exportations dépendaient de ce que le Canada avait mis à la disposition de ses clients une partie des sommes nécessaires au paiement de ces denrées, tout comme l'avaient fait les États-Unis, en accordant, grâce au plan Marshall, certains montants aux mêmes fins.

Bien qu'il soit souhaitable de maintenir un tel volume d'exportations, nous constatons que les crédits ainsi accordés sont presque épuisés, que l'aide accordée par les États-Unis sous le régime du plan Marshall cessera en 1952 et que les pays qui ont acheté chez nous depuis quelques années trouvent maintenant d'autres sources d'approvisionnement.

Honorables sénateurs, avec votre assentiment, je me permets d'interrompre un moment le débat afin d'appeler votre attention sur le groupe très distingué de visiteurs au Canada qui vient de faire son entrée dans la tribune. Il s'agit d'une délégation de députés japonais.

**Des voix:** Bravo!